

Supplément
gestion des
déchets

TRI, RÉDUCTION TOUS ENSEMBLE !

Ateliers du faire
soi-même

Comptoir du
réemploi



Déchèterie

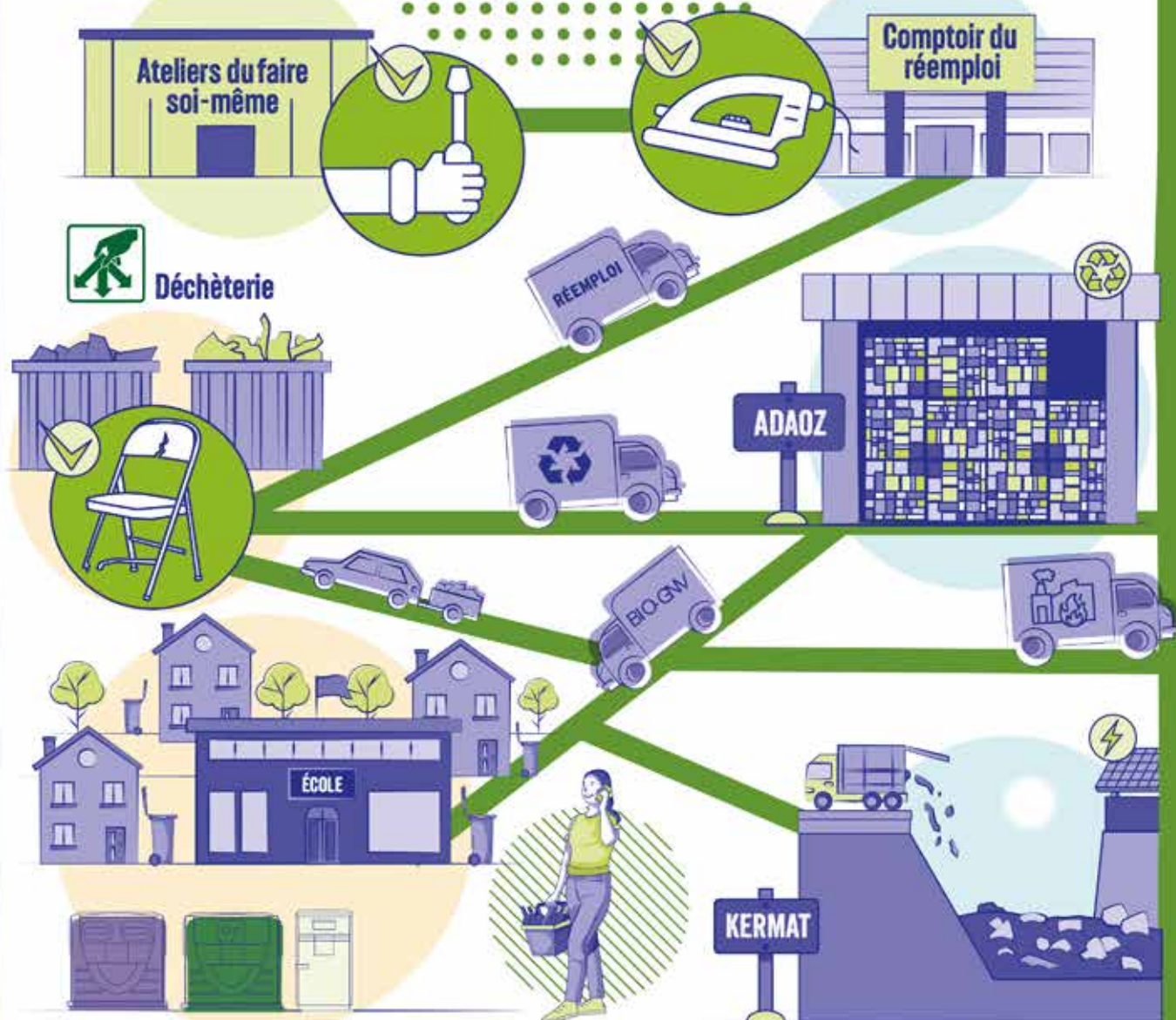
RÉEMPLOI

ADAOZ

BIOGW

KERMAT

ÉCOLE



Réduire, trier valoriser : notre feuille de route pour une gestion performante et responsable des déchets

Pionnière dans la gestion des déchets, Lorient Agglomération a été l'une des premières intercommunalités françaises à instaurer la collecte des biodéchets en porte-à-porte, il y a plus de 20 ans. Depuis, notre territoire poursuit une trajectoire exigeante et responsable pour limiter la production de déchets, améliorer leur valorisation et maîtriser les coûts. Aujourd'hui, la gestion des déchets est confrontée à des charges croissantes et en grande partie indépendantes de notre volonté. Entre 2020 et 2024, la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) perçue par l'Etat a augmenté de près de 1 million d'euros, malgré nos efforts pour réduire l'enfouissement à Kermat. La crise énergétique et l'inflation ont aussi alourdi le coût du traitement et de valorisation de nos déchets qui s'élèvera à 23,6 millions d'euros en 2025. Dans ce contexte, l'efficacité écologique rejoint l'exigence économique. Dès 2025, 18 000 tonnes de déchets non recyclables seront redirigées vers des unités de valorisation énergétique, réduisant l'enfouissement à Kermat et préparant sa fermeture anticipée à l'horizon 2033-2035. En parallèle, la collecte des ordures ménagères résiduelles passe à un rythme bimensuel

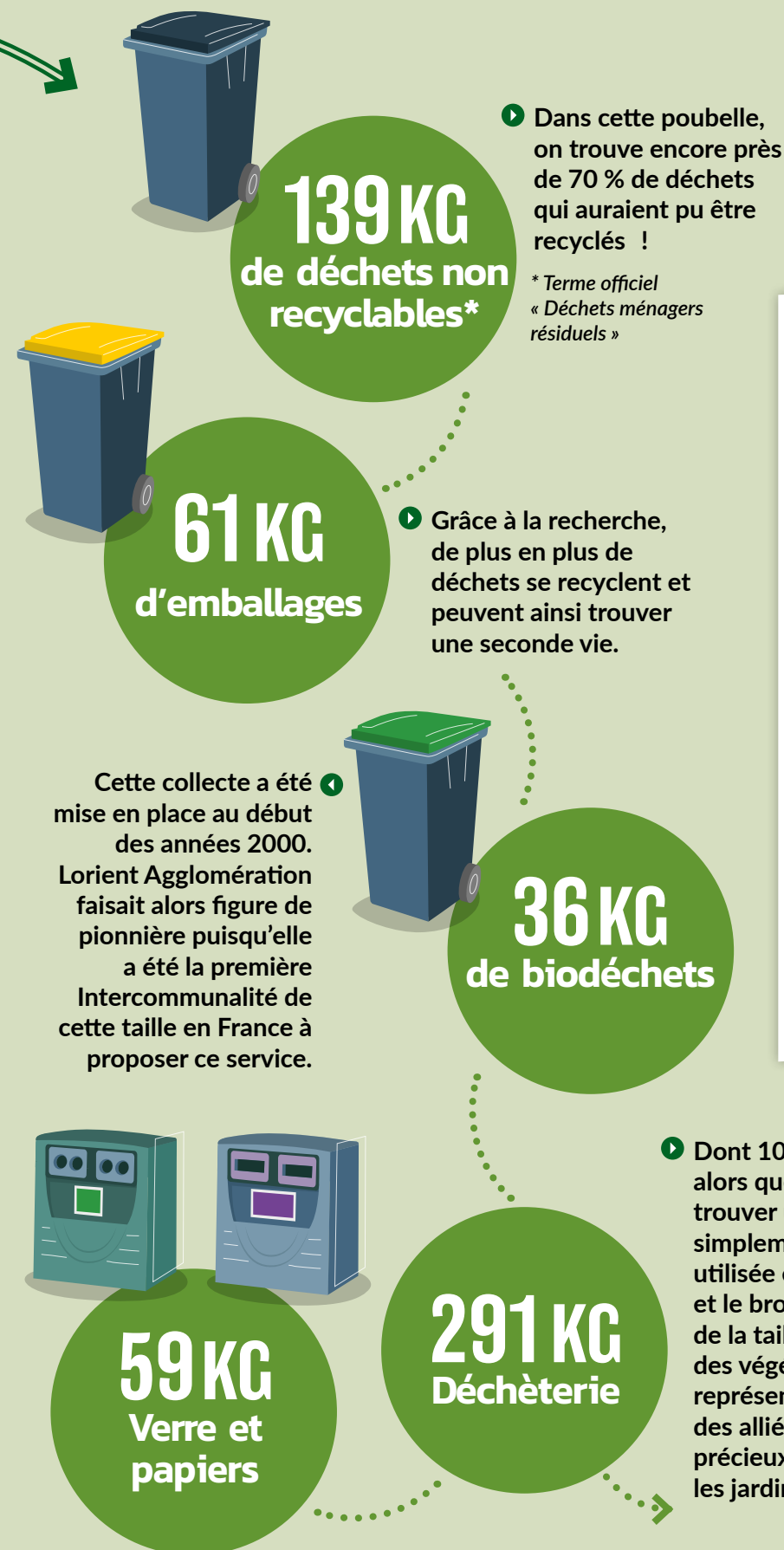


- C'est le poids moyen de déchets générés par an par chaque habitant de Lorient Agglomération en 2024, dont 24 % collectés en porte-à-porte (poubelles noire, jaune et verte), 25 % dans les conteneurs verre et papiers et 50 % déposés en déchèterie.

dans 22 communes. Cela incite au tri, réduit les volumes collectés, diminue les émissions liées à la collecte et vise à améliorer l'équilibre budgétaire de notre compte spécial Déchets. Malgré ce contexte, l'exécutif communautaire a pris l'engagement de ne pas augmenter le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) durant ce mandat afin de préserver le pouvoir d'achat des habitants. Face à ces nombreux défis, une certitude demeure : chaque geste compte. Moins jeter, mieux trier, plus valoriser : ces actions simples ont un impact direct sur l'environnement... et sur les finances de notre collectivité. C'est en conjuguant volonté politique, rigueur économique et engagement citoyen que nous maintiendrons un service public de qualité, tout en préservant à la fois notre planète et le pouvoir d'achat de nos concitoyens. 🌱



FABRICE LOHER,
Président de Lorient
Agglomération
Maire de Lorient



Nos 2 principaux objectifs :

65%
de déchets valorisés
à l'horizon 2025

En 2023, à Lorient Agglomération nous en étions à 64,4 %. Mieux trier pour mieux valoriser, encore un petit effort, on y est presque !

- 6KG/AN/HAB
de déchets
produits par an

Pour soutenir les habitants dans leurs efforts de réduction, Lorient Agglomération conseille et soutient les ménages.



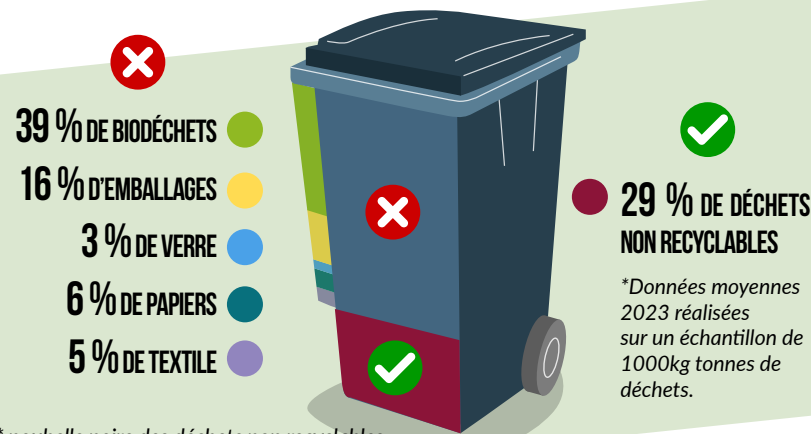
Mieux trier ? *C'est tout à fait possible*

Le tri a été mis en place il y a près de 25 ans sur le territoire. Même s'il ne date pas d'hier, il est important de ne pas relâcher nos efforts.

QUE RETROUVE-T-ON DANS LA POUBELLE NOIRE D'UN HABITANT DE LORIENT AGGLOMÉRATION ?

Près de 70 % des déchets déposés dans la poubelle noire, dédiée aux déchets non recyclables*, auraient pu être revalorisés s'ils avaient été déposés dans le bon bac ou dans la bonne colonne. Cela représente environ 70 kg par an et

par habitant. Malheureusement, il n'y aura pas de seconde chance pour ces déchets mal triés ! Ils seront acheminés en centre d'enfouissement ou en unité de valorisation énergétique sans possibilité de recyclage.



* poubelle noire des déchets non recyclables = déchets ménagers résiduels (terme officiel)



70 % D'ERREURS DE TRI « DANS LA POUBELLE NOIRE »

Depuis de nombreuses années, Lorient Agglomération obtient parmi les meilleurs résultats en matière de tri des déchets à l'échelle nationale. Cependant, avec près de 140 kg/an/foyer, les déchets de la poubelle noire sont aujourd'hui la quantité la plus importante collectée en porte-à-porte alors qu'ils devraient représenter une part minime s'ils étaient mieux triés.

COMMENT AGIR ?

L'agglomération vous accompagne pour vous faciliter le tri

- Affichez le guide du tri sur votre frigo. Fini les débats sur ce qui va dans quelle poubelle !
- Lorient Agglo propose gratuitement des équipements pour faciliter le tri. Des sacs biodégradables pour les biodéchets sont disponibles en mairie et en déchèterie. À l'accueil de la Maison de l'Agglomération, ces sacs ainsi que des bioseaux ajourés (photo ci-contre) sont également remis sur demande. Les bioseaux peuvent également

être livrés à domicile sur demande au 0800 100 601.

- Vous êtes toujours perdu dans vos jours de collecte. Quand passe le camion ? Quelle poubelle va être collectée ? Téléchargez en ligne votre calendrier de collecte personnalisé à votre adresse.



PLUS D'INFOS
Guide de tri et calendrier de collecte téléchargeables en ligne



© Nicolas Saint-Maur



© Sonia Lorec

Fréquence de collecte à la baisse, tri à la hausse

La collecte tous les quinze jours des poubelles jaunes et noires incite les habitants à mieux trier

Voici quelques années que Lorient Agglomération réduit progressivement les fréquences de collecte des poubelles en porte-à-porte. Même si cette mesure n'est pas toujours très populaire car elle peut passer pour contraignante, elle a pourtant un impact très positif sur la qualité du tri des habitants. En effet, lorsqu'il est bien réalisé, il n'est plus nécessaire de faire collecter sa poubelle noire toutes les semaines. « Nous avons revu la fréquence de collecte à Lanester en juin 2024, depuis, les chiffres sont significatifs, détaille Florène Millat-Carus, responsable des collectes et des ressources matérielles à Lorient Agglomération. Entre les 6 premiers mois de l'année et les 6 derniers, c'est -17% de déchets dans la poubelle noire, +16% dans la poubelle verte des biodéchets. » Pour aller plus loin dans la sensibilisation des usagers, Lorient Agglomération, en partenariat avec l'Université de Bretagne Sud et son laboratoire de recherche LEGO, a lancé une expérimentation pour permettre aux habitants de mesurer et d'agir sur la production de leurs déchets.

Plusieurs centaines de foyers guidelois se sont ainsi portés volontaires pour faire pucer leurs bacs de tri. Les informations collectées leur permettront d'évaluer le volume de déchets produits via une application mobile. « L'objectif de ce dispositif, basé sur une information incitative, est d'analyser si l'accès à l'information modifie les comportements de tri et de prévention des déchets des ménages, explique Annick Guillet, vice-présidente de Lorient Agglomération chargée de la prévention, de la valorisation des déchets et de l'économie circulaire. »

Un centre de tri modernisé pour toujours plus de recyclage

Les travaux entamés en novembre 2025 au centre de tri des déchets de Lorient Agglomération, situé à Caudan, vont permettre de redimensionner l'équipement afin de traiter annuellement jusqu'à 20 000 tonnes de déchets (emballages et cartons) contre 13 500 tonnes aujourd'hui. Il sera en effet amené à recevoir les emballages et cartons des habitants des 25 communes de Lorient Agglomération mais aussi ceux de Blavet Bellevue Océan (BBO) et d'Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA). Des travaux qui permettront également de perfectionner le tri de ces déchets par type de matériaux (cartons, plastiques souples, plastiques rigides...) afin de pouvoir recycler toujours plus de déchets.



© Hervé Colonna

...Réduire ses déchets aussi

Depuis de nombreuses années, Lorient Agglomération place la prévention au cœur de sa politique de gestion des déchets. À ce titre, de nombreux outils et aides financières sont mis à disposition des habitants pour les accompagner au quotidien dans leur démarche de réduction.

Deux recycleries pour prolonger la durée de vie des objets

Lorient Agglomération dispose de 2 recycleries baptisées « le Comptoir du réemploi » : la première installée à Lanester depuis 2017 et une petite nouvelle inaugurée à Lorient en avril dernier (retrouvez les adresses à la fin de ce supplément). **Le concept ?** Permettre à des objets encore utilisables, devenus inutiles pour certains, de connaître une 2^{en} vie auprès de nouveaux propriétaires. Pour collecter ces objets, des « points réemploi » ont été installés dans chaque déchèterie de l'Agglo. La recyclerie se charge ensuite de les nettoyer, les vérifier, les réparer si besoin avant de les proposer à la vente, à prix réduit, au Comptoir du réemploi. À retrouver dans les rayons : meubles, électroménager, puériculture, jouets, vaisselle, décoration, cycles et articles de loisirs, livres, vinyles, etc.



Des aides financières pour vous équiper

- ▶ Couches lavables : jusqu'à 60 € pour l'achat d'un lot de 10 couches lavables (2 lots maxi par famille et par enfant de moins de 3 ans).
- ▶ Broyeur de végétaux : jusqu'à 90 € pour la location d'un broyeur de végétaux (50 % max du coût facturé) entre le 1^{er} août de l'année en cours et le 31 mars de l'année suivante.
- ▶ Composteur : jusqu'à 20 € pour l'achat d'un composteur.
- ▶ Poulailler : 50 € pour l'achat d'un poulailler neuf d'un montant de 150 € minimum.
- ▶ Matériel pour la tonte mulching : jusqu'à 100 € pour l'achat d'une tondeuse mulching (sans bac de ramassage), d'un kit mulching (composé d'un obturateur et/ou d'une lame mulching) ou d'un robot tondeuse. Matériel neuf uniquement.

PLUS D'INFOS

Pour les critères d'éligibilité et les procédures de demandes sur www.lorient-agglo.bzh (rubrique Services/Déchets/Réduire ses déchets)

CHIFFRES 2024

53 000 €

D'AIDES À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS VERSÉS À PLUS DE 600 FOYERS

PLUS DE **200 TONNES**

D'OBJETS ONT CONNU UNE SECONDE VIE GRÂCE AU COMPTOIR DU RÉEMPLOI

260 PERSONNES

ONT SUIVI LES ATELIERS DU FAIRE SOI-MÊME



Des ateliers pour apprendre à « faire soi-même »

Depuis 2021, Lorient Agglomération propose aux habitants d'apprendre à « faire soi-même » dans un local dédié situé à Caudan. **L'objectif ?** Transmettre des techniques et conseils simples pour fabriquer des produits du quotidien 100 % maison ou prolonger la durée de vie des objets par l'entretien, la réparation ou encore l'upcycling (récupération de matériaux pour les transformer en produit de qualité ou d'utilité supérieure)! Lorient Agglomération prend en charge 80 % du montant de chaque atelier. Une participation financière minimale est demandée à chaque participant pour assurer les 20 % restants.

PLUS D'INFOS

Programme complet et inscription sur : www.lorient-agglo.bzh (rubrique Services/Animations grand public).

Habitants, administrations, professionnels, écoles...



Retrouvez toutes les actions menées par l'Agglo dans le cadre de la réduction des déchets ainsi que les aides proposées aux habitants et aux associations du territoire.

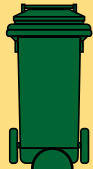
LA GESTION DES DÉCHETS À LORIENT AGGLOMÉRATION



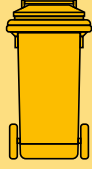
1 Le tri par l'habitant

DÉCHETS VALORISABLES

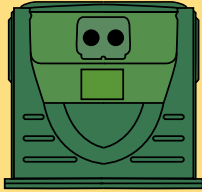
Biodéchets



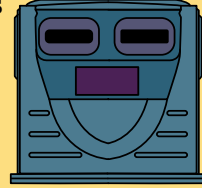
Emballages



Verre



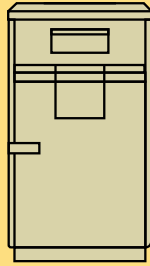
Papiers



En déchèterie :

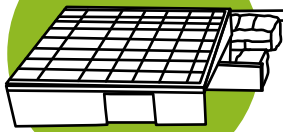
métaux,
meubles cassés,
gravats ainsi
que de nouvelles
filières comme
les polystyrènes,
plâtre et
matériaux de
construction.

Textiles

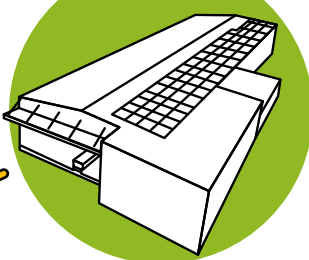


2 Traitement par Lorient Agglo

Unité de
compostage



Centre
de tri



3 Recyclage ou valorisation

Transformation en compost labellisé
"agriculture biologique" (AB),
utilisé par les agriculteurs du
territoire ou proposé à la vente
au « Comptoir du réemploi ».

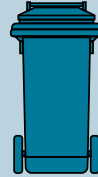


Reprise par matériaux par
les recycleurs pour donner
une seconde vie à ces déchets.



DÉCHETS NON-VALORISABLES

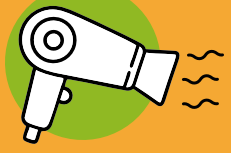
Non-
recyclables



Benne "non
recyclables"
des déchèteries :
(moquettes,
papiers peints,
miroirs cassés...).



OBJETS RÉEMPLOYABLES

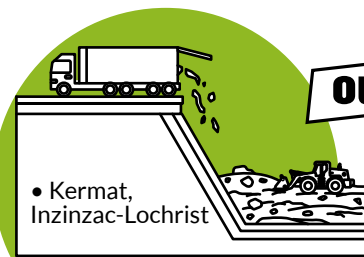


Point réemploi
des déchèteries :
Objets en bon état
(textiles non acceptés).

24 | 25

Enfouissement/
Installation de stockage

Incinération/Unité de
valorisation énergétique



ou



Objets nettoyés,
et vérifiés.



Objets proposés à
la vente à petits prix dans
les recycleries (à Lorient
et Lanester).

Gestion mixte des déchets non valorisables

Depuis janvier 2025, une partie des déchets non valorisables
est envoyée à l'enfouissement dans une Installation
de stockage des déchets non dangereux à Inzinzac-Lochrist
(16 000 tonnes prévues en 2025).

L'autre partie des déchets de la poubelle noire part à
l'incinération en Unité de valorisation énergétique
(15 000 tonnes prévues en 2025).

Progressivement, la proportion de déchets non valorisables
transmise en Unité de valorisation énergétique sera
de plus en plus importante jusqu'à la fermeture de Kermat,
programmée à l'horizon 2033/2035.

À vos questions !

👉 Je sais qu'une partie des déchets non recyclables partent à l'enfouissement dans un centre dédié à Inzinzac-Lochrist. Mais quand « la fosse » est pleine, on fait quoi ? »

JULIE,
32 ans,
Hennebont



Effectivement, une partie des déchets non recyclables est enfouie à l'installation de stockage des déchets non dangereux de Kermat. Une alvéole se remplit en un an et demi en moyenne. Une fois pleine, elle est recouverte d'argile puis de terre végétale. Ces vastes terrains enherbés sont ensuite entretenus grâce à des brebis d'Ouessant qui vivent sur le site. 8 500 panneaux photovoltaïques ont été posés sur des alvéoles recouvertes de Kermat en 2024, faisant du site la plus grande ferme solaire de l'Agglomération. Par ailleurs, en l'absence d'oxygène, les déchets enfouis continuent à fermenter durant une dizaine d'années environ et génèrent des « biogaz » qui sont captés, traités puis injectés dans le réseau gaz de ville. Le volume de gaz produit correspond à la consommation moyenne de 1 400 foyers ou encore celle d'une partie de la flotte de bus IziLo roulant au bioGNV. On estime aujourd'hui la fermeture de Kermat vers 2033/35, et un suivi régulier sera assuré durant les 30 années qui suivent la fermeture de la dernière alvéole.

Si votre mère ne peut pas se rendre en déchèterie, le service de collecte des encombrants à domicile pourra répondre, sous certaines conditions, à ses besoins (plus d'infos : www.lorient-agglo.bzh/Services/Déchets > Déchets > Déchèteries). Le service est payant (10 € jusqu'à 3 m³ et 20 € jusqu'à 6 m³). Pour prendre rendez-vous, il sera nécessaire de compléter un formulaire en ligne ou de prendre contact par téléphone au 02 97 56 56 02 (accessible du lundi au vendredi) ou directement sur place au Comptoir du réemploi (260 rue Jean-Marie Tjibaou à Lanester - ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30 et le samedi en continu, de 10h à 18h30).

👉 Ma mère voudrait donner certains de ses meubles mais elle n'a pas de voiture pour les emmener jusqu'à la déchèterie. Comment faire ? »

ALEXANDRE,
54 ans,
Inguiniel



Même quand on est pressé, il est nécessaire de faire le tri, en déchèterie aussi. Effectivement il y a beaucoup plus de bennes qu'avant ! Certains déchets qui ne pouvaient pas être recyclés il y a quelques années peuvent l'être aujourd'hui. C'est le cas du polystyrène par exemple. Pour éviter les allers-retours en déchèterie, notamment pour les végétaux, pensez à la tonte mulching ou au paillage et prenez le temps de trier chez vous les matériaux avant de partir. Ce sera du temps gagné sur place !

👉 Je passe plus de temps qu'avant en déchèterie. On nous demande de trier toujours plus... Pourquoi ? »

JÉRÔME,
47 ans,
Caudan



Réduire : faisons évoluer nos habitudes dans le bon sens

Les textiles et les végétaux représentent des volumes de plus en plus importants et coûteux à traiter par l'Agglo, parfois sans réelle valorisation possible. Avec les bons gestes, ces déchets pourraient être évités et même devenir de véritables ressources.

Vêtements : consommons moins et mieux

Chaque année, 1 000 tonnes de textiles (vêtements, chaussures et maroquinerie) sont déposées en point d'apport volontaire par les habitants du territoire. Lorient Agglomération a missionné la société Retritex (filiale d'Emmaüs Action Ouest) pour en assurer le traitement. Une fois collectés dans chaque conteneur par des salariés, pour majorité en parcours d'insertion, ces textiles sont ensuite acheminés jusqu'à un centre logistique à Pontivy. Les équipes sur place trient les textiles en fonction de leur qualité et de leur matière. « La plupart des textiles que nous ne pouvons ni réemployer, ni recycler proviennent de la "fast fashion", témoigne Jean-Philippe Julien, d'Emmaüs Action Ouest. En France, un adulte achète aujourd'hui en moyenne 50 vêtements par an, contre 5 dans les années 60 : ces vêtements de très mauvaise qualité s'usent vite et ne sont pas valorisables. Alors un conseil : ne cédez pas à l'impulsion du moment, consommez moins et de meilleure qualité. La planète vous dira merci ! »



© Retritex

EN CHIFFRES

55% des textiles seront réemployés, dont 5% - pour la meilleure qualité - seront revendus dans 4 points de vente dans le Morbihan (dont 2 boutiques « Sacré dressing » à Lorient)

30% des textiles peuvent être recyclés pour l'industrie (par exemple les jeans peuvent être utilisés dans la composition d'isolants de bâtiments)

15% des textiles en plus mauvais état ne pourront être ni réemployés, ni recyclés et partiront en unité de valorisation énergétique

Jardinage : apprenons à réutiliser nos végétaux

Même si cela part d'une bonne intention, les 21 000 tonnes de végétaux déposées chaque année en déchèterie sont difficilement valorisables car elles ne peuvent participer qu'à la marge à la fabrication du compost. Plutôt que d'être vus comme des déchets, les végétaux devraient être considérés comme des ressources pour le jardin ! Tonte de gazon, feuilles mortes, taille de haie... sont en effet bénéfiques pour les sols, l'eau, la biodiversité et le climat. De nombreuses techniques existent pour les utiliser directement dans son jardin plutôt que de les évacuer : le compostage (le compost ainsi produit contribuera à la fertilisation du sol), le paillage (broyage des végétaux pour protéger ses plants) ou le mulching (une tondeuse broie finement la tonte puis la laisse au sol pour protéger le gazon de la sécheresse).

Voir les aides à la location et à l'achat de matériel de jardinage P22.



© Nicolas Saint-Maur



Quand les matériaux de chantier entrent dans la boucle

Une expérimentation est lancée sur la réutilisation des sanitaires issus de la démolition ou de la réhabilitation d'immeubles sur le territoire

Morbihan Habitat et l'association Emmaüs Action Ouest mènent ensemble une expérimentation dont l'objectif est le reconditionnement des équipements sanitaires (lavabos, toilettes), récupérés dans les immeubles déconstruits par le bailleur social. « Moins de 1% des matériaux utilisés dans le bâtiment sont issus du réemploi, souligne Jean-Philippe Julien d'Emmaüs Action Ouest, une association connue notamment pour son travail d'accompagnement auprès de salariés en insertion professionnelle. Compte tenu du nombre important de démolitions et reconstructions sur le territoire, comme par exemple dans le quartier du Bois du Château à Lorient ou encore récemment sur l'EHPAD Kerderff de Larmor-Plage, nous souhaitons tester le principe du reconditionnement et réemploi des équipements sanitaires et utiliser ce support de travail avec nos salariés. »

Le projet prévoit que les sanitaires soient d'abord soigneusement déposés avant d'être vérifiés par un test de faïencage, nettoyés par un process de trempage dans des bains de dégraissant et de détartrant puis réinstallés dans les bâtiments que l'organisme HLM construit ou rénove.

Cette expérimentation est soutenue par Lorient Agglomération qui met un local à disposition. Elle illustre un concept que l'intercommunalité tente de promouvoir sur le territoire : l'économie circulaire. Ce modèle de

production repose sur la réutilisation de produits ou d'une partie de ces produits afin qu'ils ne deviennent pas des déchets à traiter. La création par l'Agglomération du Comptoir du réemploi, qui revend des objets récupérés en déchèterie, lavés si besoin et remis en bon état, en est un autre exemple.

Elle répond à trois objectifs de l'économie circulaire :

- ▶ l'économie de matières premières : pas d'extraction d'argile et de kaolin pour la fabrication de céramique
- ▶ la réduction d'émission de CO₂ : environ 100 kg par sanitaire (la céramique doit être chauffée à plus de 1 200 degrés)
- ▶ un allongement de la durée de vie du produit, la céramique étant un matériau solide et particulièrement durable

Ce projet de reconditionnement d'équipements sanitaires entre dans le cadre d'un programme de territoire plus large, soutenu par l'ADEME, l'agence de la transition écologique, et animé localement depuis 2021 par ALOEN, l'agence locale de l'énergie. Pour sa part, Emmaüs souhaite démontrer la possibilité de créer une filière économiquement pérenne de sanitaires reconditionnés, à destination des professionnels, et créer ainsi une activité économique viable, des emplois sur le territoire tout en préservant les ressources naturelles.

En coulisses

Quatre métiers qui contribuent à la valorisation et à la réduction des déchets

Animateur scolaire

Lorient Agglomération propose chaque année un programme d'éducation au développement durable et à la lutte contre le gaspillage alimentaire aux écoles du territoire. Ces animations, menées par des professionnels, touchent chaque année plus de 800 élèves du territoire avec, par exemple, des visites au centre de tri et sur le site de stockage des déchets non dangereux.



© Hervé Cohonner



© Hervé Cohonner

Agent valoriste

Le tri des emballages issus de la poubelle jaune est réalisé au centre de tri ADAOZ par les Ateliers du Pays Fouesnantais, une société qui emploie des personnes en insertion. Les emballages sont triés par matière afin d'être valorisés par les filières de recyclage existantes : acier, aluminium, briques alimentaires, cartons/cartonnettes et plastiques. Le tri est semi-automatisé et le tri manuel permet de l'affiner.

Chauffeur apport volontaire

Cinq agents de Lorient Agglomération sont chargés de collecter les 1 200 points d'apport volontaire, ces colonnes où les habitants déposent verre et papier, mais également les conteneurs enterrés, présents dans les zones urbanisées, qui intègrent en plus les emballages et les déchets ménagers non recyclables. Tous les matériaux et déchets collectés sont ensuite vidés à Adaoz, le centre de tri de Lorient Agglomération, situé à Caudan.



© Hervé Cohonner



© Fanch Galivel

Responsable de Kermat

Le site d'enfouissement des déchets non recyclables, situé sur le site de Kermat (Inzinac-Lochrist), est géré par cinq agents dont un responsable d'équipe. Les agents sont notamment chargés, à l'aide d'engins spécifiques, de compacter les déchets non recyclables issus de la poubelle bleue, les encombrants et les refus de tri et de compost. Le chef d'équipe contrôle quant à lui la conformité du chargement des camions. Il vérifie également la qualité des lixiviats, le jus issu de la fermentation des déchets, qui doivent être traités avant d'être rejetés dans le milieu naturel.

TEOM kezako ?

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est payée tous les ans dans le cadre des impôts locaux en même temps que la taxe foncière. Elle est la principale source de financement du service public déchets.

Comment est-elle calculée ?

Payée par les propriétaires de biens bâtis, la TEOM est calculée en multipliant la moitié de la valeur locative du logement (définie par l'administration fiscale et indiquée sur l'avis d'imposition)* par 9,54 %, correspondant au taux unique appliqué par Lorient Agglomération sur le territoire (hors Caudan : 6,80 %). À Lorient Agglomération, ce taux a été gelé depuis 2018 pour ne pas se répercuter sur le pouvoir d'achat des habitants, et ce malgré la hausse des coûts de collecte. Si les habitants ont pu constater une légère augmentation au cours de ces 5 dernières années, celle-ci est en fait due à la hausse de la valeur locative de leur bien et non au taux voté par Lorient Agglomération.

**Pour évaluer la valeur locative des biens, l'administration fiscale utilise une base de calcul fixée lors de la dernière révision générale de 1970, ce qui explique une distorsion avec le prix réel du marché*

Une gestion des déchets qui coûte cher

À Lorient Agglomération, comme ailleurs en France, la gestion des déchets est de plus en plus coûteuse. Différents paramètres expliquent cette hausse, notamment le paiement de la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP). Cette taxe, due par Lorient Agglomération à l'État, est appliquée en « dédommagement » des activités polluantes générées pour le traitement des déchets, comme l'enfouissement ou la valorisation énergétique. En 2020, le traitement des déchets non recyclables coûtait ainsi 25 € de TGAP par tonne, contre 65 € aujourd'hui et ce malgré les actions mises en place par Lorient Agglomération pour réduire l'enfouissement.

La hausse des coûts de l'énergie a également un impact significatif. En effet, les camions qui assurent la collecte consomment du gasoil ou du gaz bioGNV et les usines de traitement nécessitent beaucoup d'électricité pour être exploitées.

244 €
C'EST LE MONTANT ANNUEL MOYEN DE LA TEOM SUR L'AGGLO.
Par exemple pour les propriétaires d'une maison « standard » de 120 m² à Pont-Scorff ou de 106 m² à Plœmeur



© Sonia Lorec

Des mesures pour limiter les coûts

Pour limiter les répercussions du contexte national sur les coûts de la gestion des déchets, Lorient Agglomération a mis en place une série de mesures. Le centre de tri Adaoz est ainsi modernisé avec des installations dernières générations pour limiter les consommations énergétiques. Par ailleurs, de nouvelles installations de production d'énergie renouvelable ont été mises en place sur les sites de traitement, comme l'Installation de stockage des déchets non dangereux « Kermat », à Inzinzac-Lochrist. Le gaz ou l'électricité produits sur place sont proposés à la revente, et les recettes générées contribuent au financement du service*. Enfin, la réduction de la fréquence de collecte des poubelles contribue également à réduire les consommations de carburant et de facto les coûts du service**.

* Plus d'informations page 26

** Plus d'informations page 21

Gestion des déchets : combien ça coûte ?

La gestion des déchets est financée à 75 % par la TEOM * (27 M€) et à 25 % par d'autres ressources (revente des matériaux aux recycleurs, éco-organismes et subventions, redevances spéciales « gros producteurs » : 7 M€). Ce sont ces 35 M€ de recettes qui permettent de financer le service public de gestion des déchets.

COLLECTE DES DÉCHETS 14,1 M€

- 770 000 km parcourus chaque année en camion
- Environ 257 000 bacs collectés chez les habitants
- 1 200 points d'apport volontaire
- 131 agents

GESTION DES DÉCHÈTERIES 2,4 M€

- 12 déchèteries
- De 14 à 17 flux selon la déchèterie
- 32 agents

PROGRAMME DE PRÉVENTION DES DÉCHETS 0,6 M€

- Dont principalement :
- 52 000 € reversés aux ménages dans le cadre des aides à l'achat ou à la location
- 267 000 € de prestations à la recyclerie
- 8 000 € pour le fonctionnement des Ateliers du faire soi-même

*taxe d'enlèvement des ordures ménagères

TRAITEMENT DES DÉCHETS 15,1 M€

- 40 212 tonnes préparées pour le recyclage matière
- 3 236 tonnes de compost produites
- 32 000 tonnes de déchets enfouies

LES PRINCIPALES DÉPENSES DE GESTION DES DÉCHETS DE LORIENT AGGLOMÉRATION



Des erreurs de tri qui coûtent cher

Le traitement des déchets de la poubelle noire (déchets non recyclables ou « résiduels ») est celui qui coûte le plus cher (51 €/an/hab contre 18 €/an/hab pour la poubelle jaune ou 23 €/an/hab pour la poubelle verte). Aussi, quand vous déposez votre pot de yaourt par erreur dans la poubelle noire plutôt que dans la poubelle jaune, cela coûte près du triple à la collectivité pour le traiter.

On reste à la TEOM *

Certains territoires en France décident de financer le service de gestion des déchets avec la tarification incitative qui consiste à facturer à l'utilisateur ce qu'il produit comme déchets. Un dispositif complexe à mettre en place, mais qui permet d'inciter les habitants à diminuer le volume de leurs déchets et à mieux trier. Une étude d'opportunité a été menée pour le territoire de Lorient Agglomération, dont les résultats ont établi que les usagers produisaient déjà deux fois moins de « déchets résiduels » (déchets non recyclables de la poubelle noire) que la moyenne nationale. Dans ce cadre, les modifications déjà à l'œuvre, comme l'abaissement de fréquence de collecte des déchets, étaient à poursuivre avant d'envisager d'autres mesures plutôt fiscales.



L'agglo vous facilite *le tri au quotidien*

Avec ça, plus de doute sur le tri, mon jour de collecte ou encore l'horaire d'ouverture de ma déchèterie :



- ▶ Rendez-vous sur le site www.lorient-agglo.bzh (rubrique services > déchets), puis choisissez le sujet qui vous intéresse parmi les différents items : collecte et tri, réduire, déchèteries, jardiner autrement... Certaines démarches, comme la demande d'un badge d'accès en déchèterie ou les demandes de bacs, peuvent être effectuées en ligne par ce même canal.

- ▶ L'application gratuite « Lorient Mon Agglo » relaie également ces informations avec des notifications vous permettant d'accéder en temps réel aux actualités du service.
- ▶ Si une interrogation persiste, le service est joignable, du lundi au vendredi au numéro vert **0800 100 601**.



Où se situent les recycleries du territoire ?

- ▶ Recyclerie de LANESTER : 260 rue Jean-Marie Tjibaou – Ouverte du mardi au vendredi (10h-12h30/14h-18h30) et le samedi (10h-18h30).
- ▶ Recyclerie de LORIENT : 47 avenue Chenailler – Ouverte le mercredi et le vendredi (13h-18h30) et le samedi (10h-18h30).

PLUS D'INFOS
lecomptoirdureemploi.bzh